meurant à Lys, rue de Cohem, est tombé de son métier à tisser et s'est fait une plaie au pied droit. M. le docteur Parmentier a prescrit au blessé dix jours de repos.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Alphonse Toulemonde, rentier, décédé vendredi à sept heures du soir, à l'âge de 59 ans. M. Toulemonde était marguillier de l'église de Lannoy, administrateur du Bureau de bienfaisance et président de la conférence St-Vincent de Paul. Il était très connu dans toute la région de Lannoy. C'est une figure sympathique qui disparaît, et les pauvres perdent en lui un homme des plus charitables. Dimanche dernier, il avait encore assisté aux offices religieux. Le soir, se sentant indisposé, il s'alita pour ne plus se relever. M. Toulemonde était célibataire et demeurait sur le territoire de Lys. Le service funèbre aura lieu mardi à Lys, à dix heures, et l'enterrement à onze heures et demie au cimetière de Lannoy.

MARCHÉ DE LANNOY du samedi 24 novembre : Beurre, prix moyen, trois francs le kilog. ; œufs, cinq francs le quarteron.

SAILLY

LA FÊTE DE L'ADORATION. — Aujourd'hui, à trois heures du soir, auront lieu les vêpres avec sermon. Il n'y aura pas de salut. Lundi matin, à dix heures et demie, confession des catéchismes de persévérance. Le soir, de deux heures à sept heures il y aura trois confesseurs étrangers. A huit heures, salut avec sermon.

HEM

UNE ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE règne en ce moment dans la commune. Dans certaines maisons plusieurs enfants en sont atteints. Depuis huit jours surtout, cette maladie semble se propager davantage.

CHÉRENG

UN PRÉPOSÉ DES DOUANES RÉCOMPENSÉ. — Par arrêté du 22 novembre 1900, le ministre des finances a, sur la proposition du directeur général des douanes, accordé la médaille d'honneur instituée par le décret du 14 juin 1894, au préposé Crin (Florian), de la brigade des douanes de Chéreng (direction de Lille), en récompense du courage dont il a fait preuve dans une attaque de contrebandiers au cours de laquelle il a été grièvement blessé.

Avant d'acheter vos cadeaux, visitez la fabrique de maroquinerie SOYEZ PÈRE, à Lille. 52430—47750

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

Plantes stérilisées, couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue

ALÉJUS. — Voir plus loin aux annonces.

AU BERCEAU D'ARGENT (voir aux annonces).

Vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*

LA FERMENTATION HUMAINE

par le Dr Félix De Backer

Prix : 2 fr. ; et 2 fr. 50 par poste. 94975

TOURCOING

LE VIEUX TOURCOING. — AUTRE PAGE D'HISTOIRE LOCALE. — Notre confrère et ami Jules Watteeuw prend texte de l'article que nous avons publié il y a quelques jours à propos des armoiries de Tourcoing et réclame, de son côté, pour notre vieille cité, une distinction qui lui est bien due par les épreuves qu'elle a, à différentes reprises, subies depuis près de six siècles.

M. Watteeuw fait remarquer, avec infiniment de raison, que si d'autres villes de France ont eu également à souffrir des guerres qui ont si longtemps désolé notre belle région des Flandres, il en est beaucoup qui sont restées amoindries, tandis que Tourcoing, grâce à la persévérance, à la ténacité, à l'esprit laborieux de ses habitants, non seulement s'est [illegible] de ces épreuves mais est devenu l'important centre de commerce et d'industrie qu'il est à notre époque.

Le « Broutteux » ne nous en voudra pas d'avoir profité de ses patientes recherches pour rappeler, après lui, quelques dates qui marquent dans l'histoire si mouvementée de notre ville.

En 1313, Robert de Béthune vient saccager Tourcoing qui seize ans plus tard, en 1329, est mis au pillage par des brigands, les Hennuyers. En 1340, notre ville est brûlée par les Anglais et les Flamands. Des bandits conduits par Gérard le More, la saccagent de nouveau en 1359. Sous Philippe le Hardi, nos ancêtres sont écrasés d'impôts. En 1477, Tourcoing est encore une fois pillé, et ses habitants emprisonnés à Tournai. Puis ce sont les Gueux qui désolent le pays, puis ce sont les entraves apportées à l'industrie de Tourcoing par les privilèges attribués à Lille et à Tournai. Ce sont en outre les occupations successives par les armées : de 1578 à 1579 Tourcoing est occupé par quatre régiments ennemis ; en 1592 par quatre régiments allemands ; en 1597 par trois régiments espagnols. L'année 1569 voit les massacres du duc d'Albe et en 1580, notre ville est ravagée par les Malcontents. Deux fois Tourcoing est détruit par l'incendie en 1607 et en 1630. Les guerres de Louis XIV ramènent des soldats dans notre cité : le [illegible] octobre 1674, Turenne y campe ; au siège de Lille de 1667 la ville est mise à contribution et elle est ruinée par les réquisitions. En 1689, elle est pillée par les Espagnols ; en 1706, durant un autre siège de Lille, quatorze bataillons cantonnent à Tourcoing et aux environs. Pendant le siège de Menin par Louis XV, en 1744, nous sommes encore rançonnés par les troupes étrangères ; des notables sont pris comme otages. Puis viennent les guerres de la Révolution.

Nous avons dit dans un précédent article tout ce que notre ville a eu à souffrir pendant cette période troublée. Voilà un ensemble de faits qui justifieraient amplement la distinction et nous nous rallions bien volontiers aux conclusions de notre confrère Watteeuw : « Tourcoing, pauvre ville ouverte, a doublement mérité la récompense qui a été décernée à des places fortes organisées pour la défense. Si Tourcoing, malgré [illegible] à la hauteur de [illegible] Tourcoing aussi a bien mérité de la [illegible] »

LES COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES [illegible] par Mme Watteeuw ont obtenu un fort [illegible] au concours de la Société [illegible] Deux de ses élèves ont [illegible] Mlle Louise [illegible] a remporté un [illegible] et un rappel de médaille. [illegible] un brevet dans la même section.

INSPECTION DES ÉCOLES. — Vendredi après-midi, M. Bannarie, directeur départemental de l'instruction primaire, et M. Bourbon, inspecteur primaire, ont visité les deux écoles primaires supérieures de Tourcoing.

AUX COMMISSIONS MUNICIPALES. — Lundi soir, la commission des grands travaux se réunira pour étudier le projet de prolongement de la rue du Collecteur.

Il y a bien des années déjà que cette question a été soulevée. M. Julien Teck s'en était fait l'ardent champion devant l'assemblée communale. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que la suppression de ce cul-de-sac formé par la rue du Collecteur au moyen du prolongement de cette rue jusqu'à la rue des Piats rendrait un véritable service aux habitants du quartier : de cette façon deux extrémités de la ville se trouveraient en communication par une voie presque directe. On peut donc souhaiter que le projet aboutisse.

L'ARBRE DE NOEL A L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Nous recevons cette communication :

« A peine l'annonce de quelques secours à donner aux nécessiteux avait-elle paru, que, de toutes parts, les inscriptions nous arrivaient. Hélas ! Que de misères ! et combien encore seront-elles plus grandes avec les rigueurs de l'hiver !

» Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes généreuses à aider le comité organisateur dans son entreprise et à lui envoyer les dons dont elles disposent.

» Pour suppléer dans une plus large mesure aux dons qui nous ont été offerts jusqu'à présent, la société dramatique de l' « Avant-Garde » organise un concert qui sera des plus attrayants, le dimanche 25 novembre à 5 heures précises. Les personnes qui désirent se procurer des cartes d'entrée pourront s'adresser au siège de l'Union Sociale et Patriotique, 43, rue du Tilleul. Places réservées, 2 francs ; premières, 1 franc ; secondes 0 fr. 50.

LE PAVAGE DE LA GRANDE-PLACE ET LES MARCHÉS. — Les travaux de pavage de la partie de la Grande-Place autrefois occupée par l'ancienne Mairie étant presque terminés, les marchés publics pourront être, à partir de lundi, rétablis sur la Grande-Place.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi : 25 kilos de marée ; harengs 1.850 kilos ; pommes 850 ; poires 250 ; pommes de terre 550 ; navets 75 ; choux 50 ; poireaux 35 bottes ; céleri 20 bottes ; oseille 10 paniers ; cerfeuil 4 paniers et 30 lapins.

LE VOL DE MONTRE. — On connaît le nom de l'auteur du vol de montre commis au préjudice de M. François Hélard, dans les circonstances indiquées dans notre précédent numéro. C'est un jeune homme, Charles N..., actuellement en fuite.

UNE VITRINE DÉFONCÉE. — Samedi matin, une voiture appartenant à M. D. D... passait rue Verte, quand le cheval prit peur et se mit à reculer. La voiture franchit le trottoir et alla défoncer une partie de la vitrine d'un petit estaminet. Les dégâts matériels, peu importants, d'ailleurs, ont été payés par le propriétaire de la voiture.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Motte-Dewavrin, rue des Anges, un ouvrier zingueur, Edmond Debacker, 28 ans, rue du Viaduc, 17, a reçu un éclat de fer dans l'œil droit. Il en est résulté une blessure qui, de l'avis de M. le docteur Duquennoy, nécessitera un repos de huit jours.

— Chez M. Caulliez-Dumortier, filateur, rue du Collecteur, une soigneuse, Florence Beaublomme, 18 ans, demeurant à Reckem, travaillant à la préparation, a eu le médius droit pris entre les buffles, en voulant retirer une mèche de laine. M. le docteur Desreumaux a constaté une plaie légère et a prescrit un repos de huit jours.

— En moulant une pièce de fer, dans les ateliers de MM. Grau et Ducoulombier, rue Winoc-Chocqueel, un serrurier, Eugène Seynave, 14 ans, rue de Belfort, a eu le bout de l'annulaire gauche blessé. L'incapacité de travail prescrite par M. le docteur Playoust sera de huit jours.

— Dans les ateliers de M. Louis Beuque, constructeur, rue du Brun-Pain, un homme de peine, Constant Florin, rue du Général-Souham, 20, en portant un sommier de fer, a butté contre un tréteau qui lui est tombé sur la jambe droite lui faisant une blessure qui, selon M. le docteur Bernard, le mettra pendant huit jours dans l'impossibilité de travailler.

LA FRAUDE. — Hier samedi, les préposés des douanes Lénard et Calwet ont arrêté à l'endroit dit : « La Plaine Six », au quartier de la Marlière, un ouvrier magasinier, Arthur S..., domicilié à Roubaix. Il passait en fraude 2 kilos 500 grammes d'allumettes de contrebande d'une valeur de 10 francs 50.

« A LA PENSÉE », 13, rue Saint-Jacques, assortiments considérables en ganterie, bonneterie, flanelles, chemises, cravates. 77195

A L'OCCASION des fêtes de Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, le Broutteux recommande son magasin d'articles pour cadeaux, tels que : maroquinerie, albums-photographie, sacs de dames, etc., statuettes de Saxe, vases de Bohême et du Japon, provenance garantie, coffrets. Grand choix de fantaisies. — Prix très modérés.

A la librairie J. Watteeuw, 39, rue St-Jacques, Tourcoing. 76952

Communications

ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS. — Dimanche 25 novembre, à cinq heures précises du soir, réunion mensuelle. Ordre du jour : Cotisations, compte-rendu du banquet. — La Commission engage vivement les anciens soldats de tout grade, surtout ceux récemment libérés, à faire partie de la société.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8. Superbes portraits 40×30 gratis aux mariés

MOUVAUX

LES ANCIENS MILITAIRES. — On nous communique la note suivante :

« La Société d'anciens militaires invite les anciens soldats qui désirent se mettre sociétaires, à assister à la première assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche à six heures du soir au siège de la société, estaminet du Rossignol, rue de Lille. »

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Marcq s'est réuni en séance ordinaire [illegible] à huit heures dix, sous la présidence de M. Gustave Delerue, maire.

Seize conseillers sont présents. M. Octave Matifas est élu secrétaire de la séance. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté. Avant d'aborder l'ordre du jour, M. [illegible] représenté la commune de Marcq au banquet [illegible]

Félicitations au garde-champêtre Roussel. — M. le Maire [illegible] à voter des félicitations au garde-champêtre Roussel [illegible] lors de la tentative de vol chez M. [illegible] — M. Constant [illegible] aux gardes champêtres [illegible]

L'explosion de la [illegible] — M. le Maire donne lecture de deux lettres des familles Depicpe et Vanhoutte, remerciant la municipalité de ce qu'elle a fait pour les victimes de la catastrophe.

Les listes électorales. — Le Conseil municipal réélit les membres de la commission chargée de la révision de la liste électorale.

Répartiteurs. — Les commissaires-répartiteurs, nommés l'année dernière, sont réélus.

La canalisation du gaz au Molinel. — Un vœu de M. Dillies, formulant le désir de voir le gaz installé jusqu'au Molinel, a été pris en considération. — M. le Maire dit qu'il a engagé des pourparlers avec la Compagnie du gaz. La Compagnie accepterait de canaliser la route départementale, même au delà du Molinel, jusqu'à la limite du territoire, c'est-à-dire la Chapelle de Mervaux. Mais une condition est imposée : la prorogation du contrat à vingt ans. Plusieurs conseillers croient cette clause inacceptable.

— M. Vanhecke propose de renvoyer cette question à la commission des travaux qui sera chargée de l'examiner.

L'éclairage du quartier de Rougesbarres. — M. le Maire donne lecture d'une pétition adressée à l'administration municipale par des habitants de la rue du Buisson et autres rues adjacentes, mitoyennes entre Marcq-en-Barœul Lille et Mons-en-Barœul. La pétition a pour objet l'éclairage de ces rues. — Cette demande est prise en considération. — M. Constant Delos émet le vœu qu'une lanterne soit établie au carrefour du chemin des Vaches. M. Delroyère appuie cette motion.

Institut Pasteur. — M. le Maire donne communication d'une lettre préfectorale sollicitant une subvention. Le Conseil municipal vote 20 francs.

Cours d'adultes. — M. Deparisse, instituteur, sollicite de l'assemblée communale une subvention de 150 francs. M. le Maire dit que la Commission des finances a décidé de faire payer ces cours d'adultes aux intéressés. MM. Lemaire et Vanhecke s'opposent à cette décision. M. le Maire objecte que, de ce fait, la commune aura à supporter des frais importants. M. Vanhecke voit un moyen : supprimer le charbon et le gaz à l'orphéon de l'association des anciens élèves du Pont qui l'obtient gratuitement de la commune. — La question de la subvention pour les cours d'adultes est renvoyée à la Commission scolaire.

Demande Ducourant. — Il y a quelque temps, un jeune homme de Marcq, Paul Ducourant, soldat au 21e dragons, à Aire-sur-la-Lys, était tué accidentellement. Le corps du jeune soldat fut ramené à Marcq. Les frais seront remboursés par l'Etat, à condition que la commune intervienne pour une petite part. M. Ducourant père adresse une demande en ce sens au Conseil municipal. M. le Maire propose 20 francs. M. Matifas fait remarquer que le domicile de M. Ducourant est plutôt Lannoy. M. Delos propose d'abaisser la somme à 10 francs. — Adopté.

(A suivre).

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un menuisier, employé à la chocolaterie de MM. Franchomme et Fauchille, Joseph Vantomme, 43 ans, domicilié à La Madeleine, a eu la main prise dans un dresseur. Il s'en est suivi un écrasement de l'extrémité de 4 doigts. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Platel.

LINSELLES

A L'ÉTAT CIVIL. — Aucun décès n'a été enregistré par l'état civil de Linselles au cours de cette dernière semaine.

SUCCÈS EXTRAORDINAIRE !

Le succès qui accueille le

GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix

dépasse toutes les prévisions. Les milliers et les milliers d'exemplaires s'enlèvent avec une étonnante rapidité au fur et à mesure qu'ils sortent des ateliers.

Malgré un énorme tirage, il faut déjà penser à une seconde édition.

Ce magnifique résultat est la meilleure preuve de l'intérêt que présente cette publication.

IL Y A DE TOUT

dans ce charmant volume. — L'agréable s'y mêle à l'utile ; les renseignements de la vie pratique en font une petite encyclopédie de la famille qu'on pourra toujours consulter avec profit. Les renseignements régionaux et locaux lui donnent l'utilité d'un guide dont la place est dans toutes les maisons. Enfin les

HISTOIRES COMIQUES
CONTES — NOUVELLES — RÉCITS — POÉSIES
JEUX DE MOTS

choisis avec soin et illustrés de

Centaines de Dessins

font de cet almanach, le livre le plus intéressant, et le plus amusant.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix

EST VENDU

50 CENTIMES

Le demander à la LIBRAIRIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX », chez tous les marchands de journaux, les libraires et à tous nos porteurs. Pour recevoir le volume par la poste ajouter 0 fr. 35 c. par exemplaire.

WATTRELOS

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI. — Exécution de la grand'messe par la chorale « Ste-Cécile », à St-Maclou ; à onze heures et demie, même église, exécution de la « Grande-Harmonie », une sortie de la « Gauloise », tel est le programme de la journée. Le soir, à l'occasion des bals Ste Catherine, prolongation de la retraite des estaminets.

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier Thomas et le préposé Sarthou, du Grimonpont, ont arrêté, samedi matin, à neuf heures, plaine Pluquet, une jeune bacleuse de 16 ans, née à Roubaix, demeurant à Leers, qui était nantie d'allumettes et de pétrole. Cette jeune fille sortait de prison et avait été condamnée pour fraude la veille, par le Tribunal correctionnel de Lille.

LILLE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — Conférences aux jeunes filles, rue Jean-Sans-Peur. — Plusieurs jeunes filles de Roubaix se sont fait inscrire pour assister à ces leçons qui ont lieu deux fois par semaine. D'autres ont demandé certaines explications que nous sommes heureux de leur fournir.

Le train de Roubaix qui part à 9 h. 18 arrive à Lille à 9 h. 35. De la gare, les cars B et D conduisent en sept minutes à la rue Jean-Sans-Peur. Le car qui part de Roubaix à 9 heures, permet aussi d'arriver à l'heure du cours. La rétribution annuelle est de 40 francs. Elle permet d'assister aux quarante-sept conférences qui seront données. La Dame qui accompagne les jeunes filles peut aussi assister au cours. Lorsque deux sœurs suivront simultanément les leçons, le droit perçu pour la seconde sera de vingt francs.

Les conférences comprendront cette année neuf sujets divers, savoir : l'« Apologétique », l'« Histoire », la « Littérature étrangère », la « Littérature française contemporaine », la « Physique », la « Psychologie ou Science de l'âme », la « Poésie biblique », l'« Art dans l'antiquité », la « Musique religieuse » et la « Musique profane ». On le voit, rien de ce qui peut intéresser les jeunes filles et élever leur esprit n'a été négligé.

A Lille, on a compris immédiatement le but et la portée de cet enseignement supérieur. Dès la première année, cent quarante jeunes personnes ont suivi ces conférences. Si la discrétion permettait de publier les noms, nos lectrices se convaincraient que cet auditoire est formé par les familles les plus distinguées de Lille et de la région. Depuis trois ans, ces cours se continuent avec le même succès. Plusieurs jeunes Dames les suivent, et parfois les mères y trouvent le même intérêt que les enfants.

Ces conférences se sont ouvertes le jeudi 22 novembre. A neuf heures, messe du Saint-Esprit, célébrée par Mgr Baunard. Allocution de M. l'abbé Rambure. A dix heures, ouverture des cours. M. le docteur Lecigne a parlé du poète François Coppée.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. le chanoine Salembier, boulevard Vauban, 60.

LE JUBILÉ DE M. WALLON. — Une cérémonie peu banale s'est passée, vendredi, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où une médaille d'or a été remise à M. Henri Wallon, notre concitoyen, sénateur inamovible, secrétaire perpétuel de la Compagnie à l'occasion de son cinquantenaire. Ce qui ne veut pas dire que M. Wallon vient d'avoir cinquante ans. Il les a même longtemps qu'il les a dépassés et il s'en faut de peu qu'il ait un siècle en chiffre rond. Le cinquantenaire pour lequel on l'a fêté est celui de son entrée à l'Académie. Il y a été élu le 21 novembre 1850. Il avait alors un peu moins de trente-huit ans. C'est dire qu'il va en avoir bientôt quatre-vingt-huit.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille GROUILLON-DUCHATEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-César GROUILLON, membre de la Confrérie Sainte-Barbe, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le Lundi 26 courant, à huit heures et quart, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Metz, 96, à huit heures.

Les amis et connaissances de la famille RYO, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules RYO, Ingénieur-Mécanicien, membre de la Société industrielle du Nord, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1900, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister aux Vigiles qui seront chantées le Samedi 24 courant, à quatre heures, à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le Dimanche 25, à huit heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le Lundi 26 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 23.

Les amis et connaissances de la famille SELLIEZ-VANDEGHEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Fernand-Auguste-Joseph SELLIEZ, pieusement décédé à Roubaix, le 23 novembre, dans sa vingt-cinquième année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 25 courant, à neuf heures, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 26 courant, à dix heures, en l'église Sainte-Elisabeth. Les Vigiles seront chantées lundi à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, 81, rue de Valmy.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le Lundi 26 novembre 1900, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Cécile FLORQUIN, épouse de Monsieur Marcellin GAUTHIER, décédée à Roubaix, le 17 octobre 1900, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit du Mois de 1re classe sera célébré en l'église Saint-Louis, à Tourcoing, le Lundi 26 novembre 1900, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Désiré WELCOMME, époux de Dame Marie DEREUX, décédé subitement à Tourcoing, le 23 octobre 1900, dans sa 39e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le Lundi 26 novembre 1900, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard MASQUELIER, époux de dame Elise BOURDEAU, décédé à Roubaix, le 22 octobre 1900, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 24 novembre 1900

Présidence de M. Martin, vice-président

LE DRAME CONJUGAL DE LA RUE CARNOT A TOURCOING

Adolphine Serluppus, femme Pée, détenue depuis le drame qui s'est déroulé dans les premiers jours d'octobre dernier, comparait sous l'inculpation de coups et blessures sur son mari.

On entend d'abord son mari, M. Désiré Pée, marchand de chaussures, demeurant rue Carnot, 56, à Tourcoing. Marié depuis quatorze ans, il n'a jamais fait bon ménage. Sa femme l'avait abandonné depuis trois mois et demi pour partir en Belgique. Dans les premiers jours d'octobre, elle revint, dans la soirée, et demanda à son mari de la reprendre ; elle enfonça même la porte de la chambre à coucher. Le lendemain matin, il la retrouva dans le magasin. « Je me tuerai », lui dit-elle : il n'y fit pas attention. Le soir, elle lui fit une scène de violences et le saisit à la gorge, mais il put se dégager.

Elle revint encore le lendemain matin, c'était le mardi 9 octobre. A nouveau son mari voulut la faire sortir. « Alors je vous tuerai ! » cria-t-elle, et, saisissant un tranchet de cordonnier, elle lui en porta un coup à la poitrine. Par bonheur, M. Pée put se garer avec le bras, l'arme ne fit qu'effleurer la peau ; sans cela, le médecin constate que, une légère modification dans la direction et quelques millimètres en plus, la blessure était mortelle, l'arme touchait le cœur. En somme, il n'y a eu aucune gravité. Au moment de son arrestation, elle proféra encore des menaces de mort.

Les témoins cités sont l'agent Scamps et MM. Maurice Georges et Gustave Vanhoenacker. Après leur déposition, la femme Serluppus est entendue.

Mon mari, dit-elle, m'a quitté douze fois ; il est parti avec tout ce que je possédais. En Belgique, j'ai demandé mon divorce, puis je lui ai pardonné. Nous sommes alors venus nous installer à Tourcoing, il n'a plus voulu de mon enfant, disant que c'était un anarchiste : il l'a mis à la porte et moi, il m'a souvent battue.

La prévenue ajoute qu'elle est allée habiter chez sa mère, à Bruxelles, et qu'elle est revenue parce qu'elle était sans ressources. Elle explique la scène en disant que son mari l'avait prise à la gorge, qu'elle a été blessée elle-même et que c'est dans un moment de colère qu'elle a pris le tranchet pour le frapper.

Me Duvillier défend la femme Serluppus. Il fait valoir que, déjà, en Belgique, M. Pée a quitté sa femme pour aller à Paris mener joyeuse vie, et il établit ce fait à l'aide de diverses correspondances. M. Pée avait fait de mauvaises affaires en Belgique, il vint en France. La brouille survint de ce fait que le fils devait témoigner dans l'affaire Sipido, que la mère voulait l'accompagner sans le consentement de son mari. L'honorable avocat sollicite une peine légère pour sa cliente et le bénéfice du sursis, puisqu'elle n'a jamais été condamnée.

Le Tribunal condamne Adolphine Serluppus en une année d'emprisonnement et lui fait application de la loi Bérenger.

UN ESCROC. — Alphonse Mulier demeurant à Roubaix, cour Deboosère, déjà condamné onze fois, et, en outre, expulsé de France, comparait sous l'inculpation d'escroquerie d'un franc au préjudice de Mme Franchomme, mercière, rue du Moulin, à Wattrelos. Il sort avec un an de prison.

DOMESTIQUE INFIDÈLE. — Jules Dorpe, employé à la maison Capart-Lehembre, boulevard Gambetta, qui a disparu, le 21 août, en emportant une somme de 500 francs, est condamné, par défaut, à quatre mois de prison et 25 francs d'amende.

LE VITRIOL. — Oliva Mortelé, 20 ans, fileuse, à Lille, originaire de Tourcoing, ayant habité avec un jeune homme, Léonard Castelain, avait été abandonnée de lui. Une réconciliation eut lieu mais le volage Léonard reprit tout dernièrement sa liberté. Elisa Mortelé voulut se venger de sa rivale, Louise de Ruyssaele : elle l'attendit le 3 novembre à la sortie de l'usine Wallaert, et lui jeta à la figure un pot de vitriol. La fille Ruyssaele fut atteinte très sérieusement. Elisa Mortelé, déjà deux fois condamnée, reçoit trois mois de prison.

LA MARAUDE. — Pierre Castel, 43 ans, ouvrier de ferme à Bondues, trois mois de prison.

APRÈS BOIRE. — C'est une scène de cabaret, à l'estaminet des « Cent Maisons », à Mouvaux : elle remonte à dimanche dernier. Julien Delfortrie, poursuivi pour bris de clôture, est acquitté : les deux autres prévenus, Joseph Delfortrie, et Delphin Varey, attrapent chacun six jours, le dernier avec sursis pour coups. En outre, à tous trois, le Tribunal inflige 11 francs d'amende pour avoir brisé des chopes.

APRÈS UN INCENDIE. — Le feu avait détruit les magasins de M. A. Dupont, rue des Ursulines, à Tourcoing, dans les premiers jours de septembre. Une bande de cinq individus parvint à s'introduire dans les décombres et y déroba une grande quantité de plomb. Voici les condamnations qui sont infligées aux voleurs : quatre mois de prison à Louis Nollet, 27 ans, maçon, à Roncq ; un mois avec sursis à Joseph Ducoulombier, 28 ans, menuisier, rue du Flocon, à Tourcoing ; deux mois à Auguste Leclerc, 25 ans, journalier ; un mois à Alexandre Martinage, 21 ans, maçon, et deux mois à Pierre Dervaux, 35 ans, journalier.

VOL DE POMMES DE TERRE. — Emile Galant, ancien employé de l'ébouage à Roubaix ; Julie Maes, veuve Colfiete et Julia Meuleman qui ont dérobé cinquante kilos de pommes de terre au préjudice de M. Remi Bekaert, cultivateur, qui les avait employés, s'entendent infliger 5 francs d'amende avec sursis.

DISCIPLE DE BACCHUS. — Un jeune ouvrier de 20 ans, Louis Lecomte, est poursuivi pour ivresse, outrages et rébellion : quinze jours de prison lui sont octroyés avec sursis et 5 francs d'amende.

UN DANSEUR. — Alphonse Van Eeckhout, dansant dans un estaminet d'Halluin invita une jeune fille à valser : elle refusa. Van Eeckhout se fâcha et lui porta un violent coup de pied. Cela lui coûte aujourd'hui quinze jours de prison.

LA SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX. — « Choral Nadaud ». — Nous donnons ci-dessous le programme des morceaux que le « Choral Nadaud » exécutera pendant la messe de midi, à l'église St-Martin : « Sub Tuum », chœur, Bertini. — « Ave Maria », solo par M. Mussart, Bax. — « Agnus Dei », chœur Sanne. — « Gloria Patri », grand chœur.

Afin de donner plus d'ampleur à cette solennité, M. Gustave Meyer a bien voulu se charger de l'accompagnement au petit orgue ; les chœurs seront interprétés dans la petite nef de gauche. A l'issue de la messe, pèlerinage annuel au monument Gustave Nadaud.

TOURCOING. — Sérénades. — Dans la soirée et la nuit de samedi, plusieurs sociétés de jeunes musiciens ont parcouru quelques-unes de nos rues, donnant des sérénades à l'occasion de la Sainte-Catherine.

WATTRELOS. — Musique municipale. — C'est aujourd'hui 25 courant que la musique municipale se fera entendre en l'église Saint-Maclou, à la messe de 11 h. 1/2 elle exécutera les morceaux suivants : 1. « Marche des Nations », Rouveirolès ; 2. « Marche héroïque de Jeanne d'Arc », Dubois ; 3. « La Muette de Portici (air du sommeil) pour trombone, soliste M. A. Flipo (arr. par Mager), L'Etoile du Nord, Meyerbeer.

Messieurs les membres de la commission d'honneur et honoraires désireux de participer au banquet Sainte-Cécile, le lundi 25 courant, chez M. J. Destailleur, café de la « Bonne Harmonie », sont informés qu'il aura lieu à 7 heures précises du soir ; le tambour rappel'era à cet effet à 6 heures 3/4. Le raccroc aura lieu le samedi suivant 1 décembre, à 8 heures 1/2 très précises du soir. MM. les membres de la commission d'honneur et honoraires sont priés d'y participer. Le concert d'hiver aura lieu dans le courant de février 1901 ; la date et le programme de cette fête paraîtront ultérieurement.

LYS-LEZ-LANNOY. — Pour répondre à la demande de plusieurs membres honoraires, la fanfare municipale donnera cette année son banquet de Sainte-Cécile, le lundi 26 novembre, à trois heures très précises. Tous les musiciens sont convoqués pour les sérénades le dimanche 25 novembre, à 2 heures 3/4, au siège de la société, et pour le lundi, la réunion se fera à une heure.

LINSELLES. — La « Philharmonie Municipale » célèbrera lundi prochain la fête Ste Cécile. A cette occasion, une messe sera chantée, à dix heures, en l'église de Linselles. Les morceaux suivants seront exécutés : « La Traviata », de Verdi, et « Marche Tunisienne », de Defives. — Le banquet aura lieu à deux heures, au siège de la société, hôtel du « Grand Logis », Grand'Place.

RONCQ. — L'excellente Harmonie municipale de Roncq fêtera la Ste Cécile demain lundi ; aujourd'hui dimanche, elle se fera entendre à la grand'messe de dix heures. Elle interprétera une fantaisie sur « Hernani » et quelques autres morceaux de son répertoire. Le banquet traditionnel aura lieu le lendemain à quatre heures, au café du Centre, siège de la société.

Salle Dominique

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

FÊTE SAINTE-CATHERINE

Cadeaux offerts aux Dames

BAL DE NUIT

77333d

CONCERTS ET SPECTACLES

L'AMERICAN BIOGRAPH A ROUBAIX. — L'American Biograph qui, l'année dernière, a obtenu, à Roubaix, un si retentissant succès, donnera, dans quelques jours, à l'Hippodrome Roubaisien, une série de séances de projections animées.

Les représentations, dirigées par M. E. Lauste, ingénieur, ex-assistant de Thomas Edison, auront lieu les 27, 28, 29, 30 novembre et les 1 et 2 décembre, à huit heures un quart. Il y aura matinées le 28 novembre et le 2 décembre.

TOURCOING. — Le concert de la Musique municipale. — C'est aujourd'hui dimanche, à trois heures de l'après-midi, que la Musique municipale offrira, à ses membres honoraires et protecteurs, son grand concert pour lequel elle s'est assuré le concours de Mlle Cléry, de l'Opéra Comique ; de Mlle de Wyn, premier prix du Conservatoire de Gand et de Bruxelles ; de M. Bechade, de l'Opéra Comique ; de M. Tesse, comique du Palais-Royal.

— Salle des fêtes de la place Leverrier. — On nous prie de rappeler que la Tournée Baret donnera, dimanche, 2 décembre, « Le Voyage de M. Perrichon ».

CROIX. — Nous apprenons de source autorisée que l'Union Symphonique donnera vers le milieu du mois prochain un très brillant concert. Nous en publierons ultérieurement la date ainsi que le programme qui sera des plus attrayants tant par les innovations que par la valeur des artistes engagés, nous savons même que la société a fait acquisition d'un décor du meilleur goût qui doit servir

---

FEUILLETON DU 26 NOVEMBRE 1900 — No 178

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

QUATRIÈME PARTIE

XV

Pas de bonheur sans larmes

Elle se reprit :

— Mon Marcel... Il ne faut pas que je l'oublie, pas plus que tu ne dois oublier que je m'appelle Anne et non Naïc.

— Bah ! fit Claude avec insouciance, Marc se trouve continuellement en face de ce Raymond de Kermeric, qui ne se doute de rien...

— C'est qu'il ne m'a pas encore vue.

— Eh ! se doutât-il de quelque chose, que c'est lui qui aurait à trembler et non pas nous ! répliqua Claude très énergique.

Naïc passa doucement ses deux mains sur le front de son mari.

— Oui, vous êtes très brave, très belliqueux, Monsieur mon époux ; mais moi, je suis pour la paix à tout prix, même au profit de ceux qui ne la méritent pas... Dieu !... le grand fou !...

Le train n'était pas encore arrêté, et déjà Marc sautait sur le marchepied, car il s'était avancé jusqu'à l'entrée de la gare. Naïc, tout en le grondant, le couvrit de baisers.

— Après toi, s'il en reste, grogna Claude.

— Il est toujours jaloux, hein ? fit Marc, habitué à cette querelle d'affection.

— Voici une revanche déclara Claude.

Ninie avait jugé qu'elle pouvait parfaitement imiter son frère, puisqu'elle était aussi agile que lui ; et elle sautait à son tour sur le marchepied et donnait sa tête à son père avec une folle tendresse.

Il ne gronda pas, lui, quoiqu'il eût tremblé en la voyant bondir.

— Ma Ninette !... Mon trésor !...

— Petit père chéri, adoré !...

— On est donc contente de le revoir, ce vieux papa ?

— Vieux !... oh ! vieux !...

Elle haussa les épaules.

— Mais contente !... Pour sûr. Ce qu'il me tardait que tu arrives...

— Pourtant, tout le monde te gâte, ici ?

— C'est pas la même chose !

Enfin, le train s'arrêta, et Claude et Naïc descendirent entre leurs enfants.

Berthe de Preuilly se précipita vers sa belle-sœur et la serra avec exubérance sur son exubérante poitrine et, tout de suite, l'appela :

— Ma sœur !

Et Naïc se mit à pleurer. Et Berthe aussi.

— Eh bien ! en voilà un joli retour, s'écriait Claude en serrant la main à Arnold, en embrassant son père.

M. Champagney avait, lui aussi, les yeux tout humides.

Et Arnold, mon Dieu, oui ! Arnold se laissait gagner par l'émotion générale.

— Voulez-vous me permettre, dit-il, en tendant les bras vers Naïc.

— Volontiers, Monsieur, murmura-t-elle toute tremblante.

— Ah ça, fit-il avec bonhomie, depuis quand ne m'appelez-vous plus Arnold ?

Elle se laissa bien affectueusement aller en lui ; et, lorsqu'il l'eut tenue assez longuement sur lui, il l'examina en souriant :

— Tout le portrait de sa... Non...Non, ce n'est pas absolument sa fille, ma petite gredine de nièce... Mais les mêmes yeux bruns, si doux !... C'est-à-dire que ceux de ma nièce ne sont pas doux, doux... Bref, ma chère belle-sœur, vous êtes une très jolie femme !...

C'était ce que son cœur trouvait de plus affectueux.

— Et nous allons parfaitement nous entendre. Et c'est curieux, plus je vous regarde, et plus il me semble que je vous connais, que nous sommes de vieux amis... de très vieux amis.

Naïc allait perdre contenance. Heureusement Arnold se retourna vers Ninie, et lui donnant une tape sur la joue :

— C'est à force de regarder ce petit minois !

Et ils partirent, Naïc au bras d'Arnold, Berthe au bras de son frère.

— Elle est vraiment charmante, murmura la vicomtesse en s'appuyant bien sur Claude.

Par ces seuls mots, elle rachetait toutes ses méchancetés d'autrefois.

— Et que tes enfants sont gentils ! ajouta-t-elle.

Bientôt ils arrivaient aux bassins, où les attendaient deux baleinières pavoisées venues du yacht de Marc et de celui des Preuilly.

Naïc eut une faiblesse. Elle se rappelait qu'autrefois, quand elle devait traverser la Rance, cela était une dépense pour elle de prendre le bac.

En ce moment, les marins poussèrent trois hourrahs, suivant le cérémonial réglé par Arnold et Marc et, une minute après, un coup de canon retentit.

Ceci, c'était une surprise d'Arnold tout seul. Il faisait tirer le canon sur son yacht comme pour l'arrivée d'un amiral.

Ce petit rien émut beaucoup Claude surtout lorsque Marc lui eut assuré qu'il était étranger à la chose. Il jeta un regard plein de confiance à sa femme, elle lui répondit par un sourire où elle mettait toute sa reconnaissance. Elle ne craignait plus rien de la famille de son mari. La réconciliation était bien complète.

Et, tandis que les coups de canon se succédaient, ils s'embarquèrent dans la baleinière d'Arnold. C'était lui qui faisait les honneurs de la baie.

A la sortie du port, ils trouvèrent les deux yachts tout pavoisés, les hommes rangés sur les haubans, et ils traversèrent l'estuaire entre les deux navires, d'où s'échappaient les hourahs, alternant avec les coups de canon

Ils débarquèrent à Dinard au milieu d'une grande affluence qui semblait être venue pour eux. Il y avait là, d'ailleurs, assez d'amis des Preuilly pour qu'on les acclamât à leur montée en voiture.

— Mais c'est un triomphe !... murmurait Claude, maintenant aussi ému que Naïc.

Puis ils demeurèrent silencieux, ne faisant que rendre les salutations quon leur adressait de tous côtés.

Et tandis que la voiture gravissait rapidement la rude côte qui mène à la ville, Naïc se rappelait l'avoir montée bien lentement jadis, chargée de paquets. Elle reconnaissait des boutiquiers sur leur porte, des voituriers, des portefaix, une épicière qu'elle avait laissée toute petite, aujourd'hui maîtresse de maison.